

# Budget 2026 : du changement pour le Plan d'épargne retraite



© 2026 Les Echos Publishing

Après quelques semaines d'attente, la France est enfin dotée d'un budget pour 2026 (il ne reste plus qu'à passer la barrière du Conseil constitutionnel). Relativement pauvre, la loi de finances pour 2026 introduit néanmoins un certain nombre de mesures nouvelles intéressant les particuliers. L'une d'entre elles concerne le Plan d'épargne retraite (PER). Explications.

## Report des plafonds de déduction

Parmi ses nombreux atouts, le Plan d'épargne retraite offre un régime fiscal favorable. En effet, les sommes versées volontairement sur un PER individuel sont déductibles fiscalement des revenus imposables de l'assuré. À noter qu'il s'agit d'une option puisque chacun peut choisir de ne pas profiter de cet avantage fiscal à « l'entrée » afin de bénéficier d'une fiscalité plus réduite à « la sortie ».

Toutefois, cette déductibilité est plafonnée. Les plafonds de l'épargne retraite étant calculés automatiquement chaque année par l'administration fiscale et pour chaque membre du foyer fiscal. Ces plafonds sont d'ailleurs indiqués dans l'avis d'imposition des contribuables. Dans le détail, est indiqué le plafond de l'année en cours mais aussi ceux des 3 dernières

années. Et si, au bout de 3 ans, l'épargnant n'utilise pas entièrement ses plafonds, ces derniers sont perdus définitivement.

Mais bonne nouvelle ! La loi de finances pour 2026 étend la durée de report des plafonds de déduction non utilisés de 3 à 5 ans.

## **Fin de la déductibilité après 70 ans**

La loi de finances introduit un autre changement : les versements effectués sur un PER par un assuré à compter de son 70<sup>e</sup> anniversaire ne sont plus déductibles de ses revenus. Selon les pouvoirs publics, cette suppression a pour but de recentrer l'avantage fiscal sur la période active de préparation de la retraite et de limiter l'utilisation du Plan d'épargne retraite comme un outil de défiscalisation. Toutefois, en pratique, cette suppression ne devrait pas avoir un impact majeur car les stratégies d'alimentation de PER à partir de 70 ans concernent a priori assez peu d'assurés. Toutefois, une réflexion mérite d'être menée par les foyers fortement fiscalisés en vue d'organiser leurs versements et de tirer profit des avantages fiscaux avant cette année charnière.

**Précision** : ces nouvelles mesures s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

[Projet de loi de finances pour 2026, n° 227, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49.3 de la Constitution, 2 février 2026](#)